

- Alors, tu n'as pas eu ton masque
distribué par la Ville ?

SALAISE INFO n°132

1^{ER} ET 2^E TRIMESTRE 2020

Si !





SERVICES TECHNIQUES ET CADRE DE VIE

Chaque jour, les Salaisiens peuvent croiser les agents des services techniques municipaux dans l'exercice de leurs fonctions destinées à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune. Ils contribuent à rendre la ville plus propre, plus harmonieuse et plus belle. Ils conçoivent également des espaces comme les zones destinées aux modes doux, l'aménagement du cimetière, la réalisation d'un espace vert au centre village ou la dépose de la Madone devant l'église pour des raisons de sécurité.



Si... info

LA VILLE EST RÉGULIÈREMENT SOLLICITÉE SUR LES TROUBLES DE VOISINAGES, NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE LE BRUIT.

Le trouble anormal de voisinage a été défini par la Cour de cassation dès 1960. Il se fonde sur des articles du code civil et sur le code de la santé publique qui stipule que « aucun bruit particulier ne doit,

par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Voir article page 21.



ÉDITO	p. 3
VIE MUNICIPALE	p. 4
SPÉCIAL CONFINEMENT	p. 7
BUDGET 2020	p. 22
CULTURE	p. 24
VIE ASSOCIATIVE	p. 28
EXPRESSION DES GROUPES	p. 31

courrier des lecteurs p. 2

sommaire

MERCI

À TOUS CEUX QUI ONT PERMIS LA RÉALISATION
DE CE NUMÉRO : SERVICES MUNICIPAUX, ÉLUS,
ASSOCIATIONS...

Salaise Info est édité par la commune
de Salaise sur Sanne : 19 rue Avit Nicolas
BP 20 318, 38150 Salaise sur Sanne

Directeur de publication M. Gilles Vial

Conception maquette / photographies :
Ségoleine Delavault, Laurent Pouget (service
communication de la ville),
services municipaux, associations,
sinon notées du nom de leur auteur

Édité à 2 300 exemplaires

Impression : Alpha - 07340 Peaugres



ISSN 1245 - Dépôt légal à parution



Le 15 mars 2020, s'est déroulée le 1^{er} tour des élections municipales dans un contexte particulier. Il est compréhensible que moins d'électeurs se soient déplacés pour voter (1333 contre 1585 en 2014). Cependant, le nombre de suffrages exprimés est stable (1292 contre 1297 en 2014). Je remercie tous les électeurs qui se sont déplacés pour voter et qui nous ont très largement témoigné leur confiance (69,4 %).

Concernant le traitement de cette pandémie au niveau national, nous sommes nombreux à avoir un regard particulièrement critique sur l'absence d'anticipation et sur la cohérence ou l'utilité de certaines mesures prises. En revanche, le respect du confinement par la grande majorité d'entre nous a permis sur notre secteur de limiter le nombre de cas graves et de morts.

J'ai également observé un élan de solidarité qui me conforte dans mes convictions : des chefs d'entreprises qui m'appellent pour mettre à disposition des soignants leur stock de masques ; des Salaisiens qui demandent comment ils pourraient mettre à disposition du temps pour aider les plus vulnérables, pour l'aide à la scolarité des enfants à distance ou pour proposer leurs bras aux agriculteurs pour le ramassage des fruits. La confection des masques, les attentions de beaucoup pour leurs voisins fragiles sont autant d'exemples qui montrent que **l'individualisme et le profit ne sont pas ce qui motive la majorité d'entre nous.**

Chacun a vécu la période de plus de deux mois de confinement avec plus ou moins de difficultés. Nos services publics ont su s'adapter, se réinventer pour répondre à vos besoins. Le dénigrement systématique de nos services publics, de notre modèle social, de nos agents et en particulier ceux qui « en première ligne » nous ont permis de passer cette période, s'est momentanément arrêté. J'aimerais que cette sagesse retrouvée perdure.

La première leçon de cette crise, c'est d'anticiper sur ce qui est prévisible.

Va-t-on être capable d'investir massivement pour ériger le modèle économique, le modèle social, le modèle énergétique, le modèle agricole de demain ?

Fin mai, nous avons mis en place le nouveau conseil municipal. Avec cette équipe renouvelée, nous allons poursuivre l'action de construction de ce territoire. Les défis que nous devons relever sont nombreux. Je compte sur l'implication de vous tous pour nous aider à construire un monde qui concilie l'épanouissement humain, mais sans pour autant détruire l'ensemble des écosystèmes.

Notre territoire produit une alimentation de qualité. Comment faciliter la consommation sur place de ce qui est produit sur le territoire ?

De même, on doit relocaliser une partie de notre économie, de notre industrie en France. Comment faire en sorte que notre savoir-faire industriel permette d'accueillir sur la zone Inspira ces industries dont la France a besoin ?

Bon été et bonne lecture à tous.

Gilles VIAL
Maire



si... tu m'expliquais la couv' ?

Le confinement a été l'occasion pour beaucoup de faire preuve de solidarité. Les couturières de la commune ont œuvré pour offrir des masques en attendant ceux achetés par la ville, la Région et l'intercommunalité (voir article page 8).

ELECTIONS MUNICIPALES 2020

une nouvelle équipe municipale

Deux mois après les élections municipales du 15 mars 2020, le 1^{er} conseil municipal s'est tenu pour élire le maire et les adjoints.

Suivant le protocole, le Maire sortant a passé la présidence à Roselyne MEDINA pour la tenue de ce premier conseil municipal dédié à l'élection du maire. Une fois élu, c'est lui qui a assuré à nouveau la présidence de séance.

Gilles Vial a été élu maire de Salaise avec 24 voix contre 1 pour François Rigoudy, un bulletin nul et

un bulletin blanc.

Huit adjoints ont été élus et 3 conseillers délégués ont été désignés par le maire.

Voici une présentation des élus du conseil municipal en place.



Gilles Vial
Maire

CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ



Françoise Buniazet
1^{ère} adjointe
Administration générale



Philippe Gallard
2^{ème} adjoint
Sécurité



Dominique Giraud
3^{ème} adjointe
Enfance



Xavier Azzopardi
4^{ème} adjoint
Environnement



Roselyne Médina
5^{ème} adjointe
Aménagement



Gilbert Dubourgnon
6^{ème} adjoint
Logement



Michèle Treille
7^{ème} adjointe
Culture



Damien Panariello
8^{ème} adjoint
Vie associative



Christine Bion
conseillère déléguée
Affaires sociales



Yann Nicollet



Michèle Sarrazin
conseillère déléguée
Affaires scolaires



Thierry Motret



Valérie Bono
conseillère déléguée
Démocratie participative



Jean-Philippe Astruc



Véronique Bouteillon



Hamid Belaziz



Martine Escomel



Sébastien Deschanel



Stéphanie Argoud



Ludovic Magnin



Christine Robin



Nicolas Charrel

Election municipale 2020 : Le scrutin

Inscrits :3316
Abstentions :1983
Votants :1333
Exprimés :1292
Blancs ou Nuls : 41
% inscrits/exprimés : 39%

Liste conduite par

Gilles Vial : 897 (69,42%)
François Rigoudy :395 (30,57%)

CONSEILLERS D'OPPOSITION



François Rigoudy



Chantal Bécharde



Marc Vérot



Florence Pons

ELECTIONS MUNICIPALES

les commissions municipales

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNISSENT EN COMMISSIONS CHARGÉES D'EXAMINER DES AFFAIRES D'INTÉRÊT LOCAL DANS DES DOMAINES DIVERS : SOCIAL, AFFAIRES SCOLAIRES, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT, ... LES ÉLUS SALAISIEIS SONT RÉUNIS EN 12 COMMISSIONS AVEC DES OBJECTIFS BIEN PRÉCIS.

Commission administration générale

Administrer selon les besoins de la collectivité, dans le respect des personnes (bien travailler ensemble), veiller à l'efficacité des services et assurer la transparence des organisations en interne et en externe.

Commission aménagement

Elle s'occupe de l'urbanisme (service de proximité et opérationnel), de la voirie (usagers, et en lien avec la communauté de communes) et des suivis des chantiers (construction). Aménagement harmonieux de la commune en lien avec l'environnement.

Commission culture

Ses objectifs sont de rendre la culture accessible à tous, éveiller les citoyens à l'esprit critique et à la pratique culturelle, protéger le patrimoine.
La commission culturelle est en lien avec TEC (et participe au conseil d'administration), suit les manifestations culturelles et les événements (vœux du maire, inaugurations, cérémonies patriotiques...) et les projets de la médiathèque et du Prieuré (suivi des manifestations, Journées du patrimoine...).

Commission enfance

Bien grandir ensemble, créer du lien social, favoriser la mixité et l'intégration, maintenir la restauration par les services municipaux pour éveiller au goût... La commission s'occupe de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la restauration scolaire, du service municipal couture et du Conseil Municipal d'Enfants. Elle suit également l'espace famille Galipettes et le contrat enfance jeunesse de la CAF.

Commission environnement

Elle a pour mission d'améliorer le cadre de vie, tendre vers le développement durable (déplacements doux, réduction des dépenses énergétiques, plantations d'espèces végétales économes en eau...). Elle suit les plans de prévention de risques d'inondation de la Sanne, participe aux différents syndicats (SIRRA - Sanne, SEDI éclairage...).

Commission finances

Elle veille à assurer une gestion rigoureuse et transparente des finances communales, mettre en place une politique fiscale et tarifaire basée sur la justice sociale et optimiser les ressources dans le sens du projet communal.

Commission logement

Interlocuteur privilégié des bailleurs sociaux, la commission a pour objectifs de préserver le vivre-ensemble, garantir la mixité sociale et maintenir les 20% de logements sociaux selon les obligations de la loi SRU.

Commission affaires scolaires

Elle veille à maintenir les conditions de travail optimales dans les écoles (soutien aux projets pédagogiques, achat de matériel, mise à disposition du matériel...), animer le plan éducatif local et soutenir l'école publique laïque.

Commission sécurité

Ses objectifs sont d'initier les habitants à une culture de sécurité à travers le Plan communal de sauvegarde et soutenir la tranquillité publique (prévenir les incivilités, assurer la médiation...).

Commission affaires sociales

La commission a pour missions d'aider sans assister (aides d'urgences...), de favoriser le maintien à domicile (livraison de repas, téléalarme), de rompre l'isolement (semaine bleue, ateliers mémoire, banquet des aînés...).

Commission vie associative

Elle aide à l'émancipation des personnes, corps et esprit, soutient le milieu associatif, organise l'animation de la ville en partenariat avec les associations (fête de l'été, fête de l'hiver, manifestations sportives, OMS).

Commission démocratie participative

Son but est de renforcer la démocratie (conseils de quartier...), et de travailler en concertation pour l'élaboration de projets.

CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU CCAS

16 membres

• 8 élus

Christine Bion
Xavier Azzopardi
Michèle Treille
Ludovic Magnin
Chantal Bécard
Gilbert Dubourgnon
Roselyne Médina
Martine Escomel

• 8 membres nommés

Secours Populaire
Secours Catholique
Restaurants du Cœur
Club de l'Amitié
UCOL
AHFEHMAS
Entraides et loisirs du Soleil 38
Rebon'Lire

• membres cooptés (en cours)

Thérèse Devidal
Françoise Faurie
Dominique Giraud
Valérie Bono

INSTANCES PARITAIRES
NOMINATION DES REPRÉSENTANTS
DE L'ADMINISTRATION DANS CHAQUE
INSTANCE

Comité technique

Titulaires

Françoise BUNIAZET, présidente
Gilles VIAL
Dominique GIRAUD
Christine BION
Martine ESCOMEL

Suppléants

Philippe GALLARD
Xavier AZZOPARDI
Véronique BOUTEILLON
Christine ROBIN
Gilles VICARIO

CHSCT

Titulaires

Françoise BUNIAZET, présidente
Gilles VIAL
Dominique GIRAUD
Christine BION
Chantal BECHARD

Suppléants

Philippe GALLARD
Xavier AZZOPARDI
Martine ESCOMEL
Christine ROBIN
Gilles VICARIO

SERVICES MUNICIPAUX

retour sur le confinement



A l'annonce de la crise sanitaire, avant même le confinement, la ville a rapidement mis en place une cellule de veille. Composée du maire, des élus et des chefs de service, elle s'est réunie en conférence téléphonique quotidiennement puis deux à trois fois par semaine pour ajuster le fonctionnement de la collectivité.

Malgré l'absence de certains personnels placés en Autorisation Spéciale d'Absence (ASA) pour garde d'enfants ou pour des raisons de sécurité, la continuité du Service Public a été assurée. En mairie, l'accueil téléphonique était assuré pour gérer les urgences : décès, reconnais-

sances... Les Services techniques assuraient la liaison avec le centre de tri postal de Saint Maurice. L'expérimentation du télétravail, depuis plus d'un an, a permis de travailler à distance pendant le confinement. Vingt six agents ont télé-travaillé, pour beaucoup dans des conditions quasi-comparables à celles qu'ils ont en présentiel.

Aux services techniques aussi, les agents sont restés mobilisés. Pour conserver un niveau d'hygiène et de salubrité suffisant, les services extérieurs ont assuré chaque semaine le nettoyage des espaces publics et les tontes. Le secteur Bâtiment s'est organisé pour gérer les urgences. Il a également profité de l'inoccupation de certains bâtiments pour réaliser des travaux. Un roulement entre les techniciens de surface a été organisé pour que les

bâtiments utilisés régulièrement soient nettoyés.

Le Centre Communal d'Action Sociale a porté une attention particulière aux personnes vulnérables avec la mise en place d'un dispositif d'aide et de soutien (livraison de paniers repas, organisation de livraison des courses en drive et à domicile, appels téléphoniques aux Salaisiens de plus de 80 ans).

Les services d'accueil des enfants se sont adaptés aux besoins nouveaux : dès l'annonce du confinement, ils se sont organisés pour être en mesure d'accueillir les enfants des personnels soignants au Service Municipal Enfance Jeunesse et au multi accueil en ajustant au jour le jour les besoins des parents.



l'aire de jeux finalisée

Les chantiers en cours ont continué pendant la période de confinement, du moins ceux qui étaient conduits par les services municipaux, à l'image de l'aire de jeux située à proximité du parking de l'école Joliot Curie.

Ce chantier était le premier projet issu du Conseil de Quartier Nord mis en attente pendant une période puis repris et retravaillé.

Il a été finalisé pendant le confinement. L'inauguration est prévue pour le mois de septembre.



une belle solidarité



Au début du confinement, devant la pénurie de masques, l'Etat a réquisitionné pour les professionnels de santé les masques FFP2 que la ville possédait. La commune a donné aux pharmacies de la commune plus de 800 masques pour les soignants du territoire.

Il a fallu trouver une alternative et très tôt, la solidarité s'est instaurée avec la réalisation de masques par les couturières de l'atelier couture rejointes par des élues, agents municipaux volontaires, en situation d'ASA et par des habitantes. Ces masques ont été réalisés en partie en mairie où des machines à coudre ont été installées dans des salles de réunion mais également à domicile chez les personnes confinées. Ces masques étant destinés prioritairement au personnel municipal, mais également pour les seniors de plus de 80 ans et pour les personnes fragiles. Deux types de masques ont été confectionnés : ceux préconisés par le Centre Hospitalier de Grenoble et par l'AFNOR (modèle à plis). Des tutoriels ont été mis en ligne sur le site de la ville. Des distributions ont pu être faites avant la fin du confinement.

Parallèlement, la ville avait commandé un masque tissu pour chaque Salaisien âgé de plus de 6 ans. Ceux-ci ont tardé à arriver mais dès la levée du confine-

ment une distribution s'est organisée pour, dans un premier temps, en porter un pour chaque foyer, puis mettre en place 3 lieux de retraits pour les autres masques du foyer.

Des entreprises locales ont également donné des masques. La Région a elle aussi fait parvenir 4600 masques pour les Salaisiens, ainsi que la communauté de communes (distribution prévue courant juin).

L'Etat a quant à lui fait parvenir des masques jetables qui ont été donnés aux habitants âgés de 70 à 79 ans. Au total ce sont au moins 3 masques gratuits par personne qui ont été distribués.



La distribution de masques a été également l'occasion de recueillir les coordonnées téléphoniques qui serviront dans le cadre du système d'alerte à la population.

La ville dès le début du confinement a suspendu les loyers des commerces dont elle est propriétaire du local. Elle a également joué les intermédiaires entre l'intercommunalité en faisant passer à toutes les entreprises locales les informations sur les aides et les démarches à faire en cette période de crise sanitaire.

La solidarité a également été marquée par de nombreuses propositions d'habitants qui ont souhaité apporter leur aide et leurs bras aux agriculteurs du territoire.

GEL HYDROALCOOLIQUE

Lors des premières semaines de confinement, la plate-forme chimique, en partenariat avec l'entreprise Sequens, a produit 1000 litres de gel hydroalcoolique et en a fait profiter la commune. Les services techniques municipaux ont assuré l'intendance pour fournir à la demande les collectivités, les soignants du territoire et dépanner les professionnels agriculteurs, commerces et artisans ouverts qui avaient des besoins.



PHOTO : DON DE 5 LITRES AU MAIRE DE ST CLAIR DU RHÔNE, LE 15 AVRIL DERNIER



mieux vivre le confinement

PENDANT LE CONFINEMENT, LES ANIMATEURS DU SMEJ ONT PROPOSÉ CHAQUE JOUR DES IDÉES DE DÉFIS, À RETROUVER SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE AFIN DE FACILITER LE CONFINEMENT DES SALAISIEUS ET LEUR PERMETTRE DE S'ÉVADER QUELQUES INSTANTS DE FAÇON LUDIQUE.

Cuisine, bricolage, dessins, sculpture, jardinage, musique, sport, jeux, avec le hashtag #salaisiedutemps, un rdv était donné tous les matins à 8h30 jusqu'à la fin du confinement sur Facebook.

Les animateurs ont même été suivis par des collègues d'autres services qui ont proposé également de quoi animer cette période, notamment un quizz culturel et un jeu de mots croisés sur le thème de Salaise ou une mousse au chocolat aux cacahuètes caramélisées du service ressources humaines... un délice !

Durant tout le mois de juin une exposition regroupant les participations des habitants a été installée sur la barrière de la maison des enfants.

ci-dessous quelques exemples de vos réalisations



#SalaiseDuTemps



l'organisation post-confinement

SI PENDANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT LES SERVICES MUNICIPAUX CONTINUAIENT LEUR FONCTIONNEMENT À DISTANCE, IL A FALLU RÉORGANISER LES SERVICES POUR UNE REPRISE DES SERVICES PUBLICS.

Depuis le 11 mai, les services municipaux rouvrent progressivement au public en respectant les interdictions et les contraintes liées à la protection des agents et des habitants.

Pour que le déconfinement soit progressif et sécurisé, les appels téléphoniques, les mails et tous les moyens de contact qui vous évitent de vous déplacer sont à privilégier quand cela est possible.

La plupart des services sont ouverts sur rendez-vous afin de permettre de mieux réguler les flux. Il faut donc peut-être un peu de patience pour faire vos démarches mais les agents font le maximum pour raccourcir les délais. Lors de vos déplacements, le port du masque est fortement recommandé.

La réouverture de la médiathèque

Après avoir proposé un «drive» dès le 19 mai avec un service de réservation-retrait de documents deux fois par semaine, la médiathèque est désormais ouverte au public en mode adapté aux règles sanitaires depuis le 16 juin aux horaires habituels d'ouverture :

- Mardi 10h-12h et 16h-19h
- Mercredi 14h-18h
- Vendredi 12h-18h
- Samedi 14h-18h

Les bibliothécaires proposent la possibilité de prendre rendez-vous pour les personnes fragiles.

Le retour des documents s'effectue toujours dans le hall d'entrée. Des règles sanitaires sont instaurées pour la sécurité de tous :

- Port du masque obligatoire(article 27 du décret n° 2020-663 du 31 mai 2020)
- Lavage des mains avec gel hydro-alcoolique mis à disposition à l'entrée
- Respect du marquage au sol : circulation dans le bâtiment guidé
- Présence maximum de 20 personnes limité à une demi-heure par visite.



Il ne sera pas possible de séjourner sur place pour lire, travailler ou jouer, utiliser les ordinateurs en libre-service ou utiliser la salle de travail et de multimédia. Pour votre sécurité, tous les documents en retour seront mis en quarantaine 10 jours et seront toujours présents sur votre carte.

Prêt de jeux à la ludothèque

La ludothèque est ouverte depuis le lundi 8 juin pour du prêt et retour de jeux.

Les prêts et retours se font uniquement sur rendez-vous au 06 14 73 75 12 ou par mail :

ludotheque@mairie-salaise-sur-sanne.fr

Des créneaux de 30 mn vous sont proposés. L'entrée se fera à l'arrière du bâtiment.

Les horaires d'ouverture :

- Lundi 12h-17h
- Mercredi 9h-12h et 14h-17h
- Vendredi 14h-18h

Exceptionnellement, il est possible d'emprunter deux jeux. De nouvelles inscriptions sont encore possible, il suffit de prendre rendez-vous !



Espace parentalité Galipettes

Depuis le 18 mars une permanence téléphonique du Lieu d'Accueil Enfant Parent Galipettes est organisée pour les gens qui auraient des urgences. Depuis le mercredi 10 juin le lieu a rouvert et exceptionnellement, les accueils pourraient se poursuivre sur les vacances de juillet.

Modalités : Possibilité d'accueillir 2 familles par matinée.

- Inscriptions des familles au préalable par téléphone ou par mail en respectant l'anonymat (le parent mentionne le prénom de l'enfant).
- Maximum 10 personnes dans la salle,
- Aménagement des espaces et respect des gestes barrières pour tous, masque obligatoire pour les adultes.
- Protocole de nettoyage des locaux.



RÉOUVERTURE DE LA MAIRIE



**PORT DU
MASQUE
RECOMMANDÉ**

Merci de privilégier tout de même le contact par téléphone au 04 74 29 00 80.

Pour le public et le personnel des sociétés extérieures, un registre est à remplir à l'accueil, dès votre arrivée en mairie. Ce registre a pour but de vous prévenir si, lors de votre passage, vous avez été en contact avec d'éventuelles personnes contaminées.

SERVICES MUNICIPAUX

L'accueil des enfants

LA VILLE A TOUT MIS EN ŒUVRE DÈS L'ANNONCE DE LA FIN DU CONFINEMENT POUR RENDRE POSSIBLE L'ACCUEIL DES ENFANTS DANS DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ OPTIMALE.

LES ÉCOLES

Des protocoles très stricts d'accueil des enfants dans les écoles ont été instaurés. Aussi, l'ouverture des classes a été faite par les enseignants de façon progressive avec l'accueil des élèves par groupes de 15 enfants maximum, sur 2 jours pour chaque groupe. Les enfants ne pouvant pas être accueillis continuaient la classe en distanciel.

La ville a organisé les établissements pour permettre cette reprise (marquage au sol, aménagement des classes...). Des protocoles sanitaires ont également été institués pour les accueils en temps périscolaire et pour la restauration scolaire.

Dans le cadre de la convention 2S2C, la ville a mis à disposition du personnel pour aider les enseignantes à mettre en place des groupes supplémentaires et augmenter à trois jours par semaine le temps scolaire pour les enfants.

Dès le 22 juin, la reprise de l'école pour tous les élèves a encore modifié l'organisation.

**LE MULTI ACCUEIL LA FARANDOLE**

Pendant toute la durée de la crise sanitaire, le multi-accueil La Farandole a accueilli les enfants des personnels prioritaires.

Depuis le 13 mai 2020, l'établissement municipal a augmenté sa capacité d'accueil dans la cadre de la phase 1 du déconfinement.

En effet, il n'est plus désormais limité à l'accueil d'enfants prioritaires mais également aux familles désireuses de s'inscrire dans une reprise d'activité professionnelle et/ou sociale.

Pour se faire, c'est toute l'équipe qui s'est mobilisée pour pouvoir exercer dans le cadre réglementaire et sanitaire décrit dans le guide ministériel. Le respect des gestes barrières, la désinfection des locaux, des jeux et la distanciation physique sont les priorités pour garantir à tous la réussite progressive à un retour à la vie normale.

Le personnel remercie toutes les familles de valider ces nouvelles conditions d'accueil car les contraintes sont multiples mais nécessaires pour limiter la propagation du virus. Il est ravi de retrouver les enfants en bonne forme. Ils ont beaucoup changé pendant cette



période de confinement et montrent chaque jour le plaisir qu'ils ont de partager des moments complices les uns avec les autres.

Aujourd'hui, le multi-accueil ne sait toujours pas si la rentrée prochaine s'effectuera dans les conditions normales comme chaque année. Nous sommes en attente des prochaines décisions gouvernementales.

L'ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS

Dans le contexte actuel lié à la COVID-19, et en respect des protocoles sanitaires, l'accueil de Loisirs sera ouvert du 06/07/2020 au 28/08/2020. Le nombre de places disponibles et les propositions d'activités à destination des enfants seront restreints.

A la suite des demandes d'inscription, des groupes seront constitués en fonction des besoins des familles et des critères définis par la ville. La priorité des inscriptions sera traitée sous conditions :

- Le personnel réquisitionné en priorité.
- Les 2 parents qui travaillent ou un parent si famille monoparentale.
- Famille en situation particulière.
- Nombre de demandes sur l'été.

Nous sommes toujours en attente de la confirmation des règles applicables en juillet. Chaque groupe devrait fonctionner avec un programme d'activité spécifique prenant en compte le protocole sanitaire en vigueur. Les activités pourront varier d'un groupe à l'autre en fonction des équipes d'animations.

- Les enfants 3-6 ans devraient être accueillis en 2 groupes sur 2 lieux différents.
 - Groupe 1 à l'école Picasso.
 - Groupe 2 au pôle Enfance.
- Les enfants 6/12 ans seront également accueillis en 2 groupes sur 2 lieux différents.
 - Groupe 1 à l'école Floréal.
 - Groupe 2 à la Maison des Enfants.
- Les 12/17 ans seront accueillis en 1 groupe sur le bâtiment jeunesse. Un second groupe pourra être constitué en fonction des demandes sur certaines demi-journées.

PISCINE DU RHODIA

une réouverture de la piscine compromise



A l’heure où le Salaise Info est édité, l’incertitude demeure quant à la réouverture de la piscine du Rhodia cet été.

Si les élus salaisiens souhaitent que l’équipement rouvre ses portes mi juillet, toutes les conditions sanitaires doivent être réunies. Actuellement, des établissements effectuent des tests pour établir les protocoles à mettre en place pour que le virus ne puisse se propager. Des contraintes et des règles strictes seront à prévoir quant à la circulation au sein de la piscine, le respect

des gestes barrière, des distances sociales, en terme de fréquentation du nombre de nageurs et la durée au sein de la piscine.

La mairie est à pied d’œuvre pour permettre la réouverture mais de nombreux paramètres sont à prendre en compte, notamment la position des autres établissements de l’agglomération sur leur réouverture.

De plus, le nettoyage et l’entretien des espaces sont à prévoir pour accueillir les nageurs dans des conditions optimales.

COMMÉMORATION

cérémonie du 8 mai

C’EST UNE CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI UN PEU PARTICULIÈRE QUI S’EST DÉ-ROULÉE EN PLEIN CONFINEMENT.

La cérémonie du 19 mars avait été annulée suite à l’annonce du confinement quelques jours plus tôt. Dans le cadre du confinement, Gilles Vial avait à cœur de commémorer ce 8 mai 2020, en l’adaptant aux nouvelles règles sanitaires. Les mesures de confinement ne permettant pas de tenir les cérémonies commémoratives dans le format habituel, il a toutefois souhaité maintenir la manifestation selon les modalités autorisées par le Gouvernement.

La cérémonie s’est donc te-

nue en l’absence de public (au maximum cinq personnes). La présence des porte-drapeaux s’est limitée à trois volontaires.

Vous pouvez retrouver la vidéo de la cérémonie ainsi que le discours de Gilles Vial sur le site internet de la ville.



COLLECTE EXCEPTIONNELLE DE PNEUS ET RADIOGRAPHIES ARGENTIQUES

» Réservée aux particuliers*

Jusqu’au 15 juillet puis en novembre 2020, vous pouvez apporter à la déchèterie de Saint-Clair-du-Rhône :

- Anciennes radiographies argentiques (sans leurs pochettes)
- Pneus hors d’usage orphelins (véhicules légers uniquement, sans jante)

IMPORTANT

- Munissez-vous d’un justificatif de domicile à chaque passage en déchèterie
- En dehors de ces périodes, le dépôt de pneus et de radiographies en déchèterie est interdit

* Opération ouverte aux habitants des communes suivantes : Agnol, Anjou, Assieu, Auberives-sur-Varèze, Bougé-Chambalud, Chanas, Cheyssieu, Clonas-sur-Varèze, La Chapelle-de-Surieu, Le Péage-de-Roussillon, Les Roches-de-Condrieu, Roussillon, Sablons, Saint-Alban-du-Rhône, Saint-Clair-du-Rhône, Saint-Maurice-l’Exil, Saint-Prim, Saint-Romain-de-Surieu, Salaise-sur-Sanne, Sonnay, Vernioz, Ville-sous-Anjou.

Un doute ? Une question ?
Service environnement EBRH Communauté des Communes
04 74 20 31 15 - www.ebrh.com

COLLECTE EXCEPTIONNELLE DE PNEUS ET RADIOGRAPHIES ARGENTIQUES

JUSQU’AU 15 JUILLET
PUIS EN NOVEMBRE 2020,
à la déchèterie de Saint-Clair-du-Rhône : ZA de Varambon

- Anciennes radiographies argentiques (sans leurs pochettes)
- Pneus hors d’usage orphelins (véhicules légers uniquement, sans jante)

IMPORTANT

Munissez-vous d’un justificatif de domicile à chaque passage en déchèterie

- En dehors de ces périodes, le dépôt de pneus et de radiographies en déchèterie est interdit

Opération ouverte et réservée aux particuliers des communes suivantes : Agnol, Anjou, Assieu, Auberives-sur-Varèze, Bougé-Chambalud, Chanas, Cheyssieu, Clonas-sur-Varèze, La Chapelle-de-Surieu, Le Péage-de-Roussillon, Les Roches-de-Condrieu, Roussillon, Sablons, Saint-Alban-du-Rhône, Saint-Clair-du-Rhône, Saint-Maurice-l’Exil, Saint-Prim, Saint-Romain-de-Surieu, Salaise-sur-Sanne, Sonnay, Vernioz, Ville-sous-Anjou.

avenir du centre bourg

LE CENTRE DU VILLAGE FAIT L'OBJET D'UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE POUR AMENER DE LA VIE ET DE L'ANIMATION TOUT AU LONG DE LA SEMAINE.



Le local de l'ancien centre dentaire au rez-de-chaussée de la résidence Elsa Triolet va être transformé pour accueillir le service municipal de couture et deux espaces réservés aux associations.

Les travaux de réhabilitation du local sont en cours pour un transfert effectif du service couture pendant les vacances de Toussaint.

Une réunion a été organisée en début d'année en présence des locataires de la résidence et de la gendarmerie concernant les problèmes d'incivilités aux abords de la place Elsa Triolet. Les gendarmes s'engagent à intervenir dès qu'ils recevront un appel téléphonique du voisinage. L'anonymat de l'appel est garanti par

les gendarmes.

En complément de cette intervention, la ville va recruter un éducateur et un second policier municipal.

Des actions d'aménagement sont également à l'étude, les élus ayant décidé de faire appel à un paysagiste pour vérifier la faisabilité des propositions issues du diagnostic et des ateliers participatifs organisés avec les habitants et usagers.

Parmi les pistes envisagées, citons entre autres la piétonisation de la place Elsa Triolet tout en prenant en compte les contraintes de livraison et celles liées aux événements festifs, le devenir de la maison des sociétés, la démolition de la rangée nord de garages non occupés située à l'arrière de la médiathèque et la création de stationnements à ciel ouvert.

Les activités au centre village sont aussi à l'étude puisque la période de confinement a montré l'importance de la consommation de produits locaux. Faire revenir un marché de proximité prendrait alors tout son sens.

Une nouvelle phase de concertation avec les habitants, commerçants et usagers aura lieu sur le scénario d'aménagement pressenti.





ENVIRONNEMENT

tri sélectif au cimetière



Afin de favoriser le tri des déchets, la commune a décidé d'adopter le tri sélectif dans le cimetière et de mettre à disposition des visiteurs des bacs de tri pour déposer leurs déchets verts.

Les Services Techniques ont installé des containers et des bennes de tri sélectif dans le cimetière. Ces points de tri sont situés à différents emplacements et disposent de :

- Une benne principale en métal et des containers répartis dans le cimetière pour les déchets (plantes, fleurs, terreau, gerbes naturelles, plastiques, emballages...)

- Des poubelles pour les déchets en plastique (fleurs artificielles, pots, caches-pots, films plastiques, mousse, ruban, etc).
- Une poubelle pour le verre
- Un espace pour les pots en terre cuite

L'objectif est de valoriser une partie des déchets végétaux (fleurs fanées, feuilles, terre), collectés par les services de la ville. Ils pourront être valorisés en centre de compostage. Un tri sélectif qui entre dans l'action environnementale entreprise par la commune, au titre du Salaise durable et qui facilite aussi la tâche du personnel communal lors de l'enlèvement des déchets.



VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

Réunion bilan des fêtes

FIN JANVIER, LE BILAN DES FÊTES DE L'ÉTÉ ET DE L'HIVER 2019 A ÉTÉ DRESSÉ ET PRÉSENTÉ AUX ASSOCIATIONS PRÉSENTES À CES MANIFESTATIONS



Fin janvier au foyer, la commission culturelle a organisé une réunion de bilan des fêtes de l'été et de l'hiver avec les associations salaisiennes qui se sont investies lors de ces événements en 2019. Plus de 150 per-

sonnes étaient présentes, soit 35 associations représentées dont 8 sections du Rhodia. Ce rendez-vous annuel permet de revenir sur les remarques et les suggestions des associations, des services municipaux et des élus, toujours dans le but d'améliorer l'organisation et le déroulement des fêtes. En partenariat avec Travail et Culture, la commission culturelle souhaite notamment apporter un certain renouvellement à la fête de l'été (annulée cette

année), comme cela s'est fait lors de la fête de l'hiver ces dernières années. Pour rappel, 80% des recettes des fêtes sont reversées aux associations participantes sous forme de subventions. La réunion de bilan a été suivie d'un apéritif dînatoire afin de prolonger la soirée en toute convivialité.

MARPA
OÙ EN EST-ON ?

Le dossier pour la réalisation de la résidence pour personnes âgées autonomes est en attente de réponse du Département de l'Isère qui a la compétence autonomie et qui doit attribuer une habilitation à l'aide sociale pour permettre au bailleur de valider le financement de l'équipement.

L'établissement devrait compter 22 logements adaptés. Le bailleur social désigné est Habitat Dauphinois et le projet architectural du bâtiment a été élaboré en concertation avec l'association composée des 10 communes membres, des professionnels de santé, du CCAS, du département et de la MSA Services.

Le terrain choisi se situe au quartier des Sables, la livraison est prévue pour 2023.

VOUS POUVEZ RETROUVER TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA VILLE SUR LE SITE INTERNET
mairie-salaise-sur-sanne.fr
FACEBOOK
TWITTER et maintenant
INSTAGRAM



ÉCONOMIE

une station à carburants alternatifs

Un appel à projets a été lancé par la communauté de communes Entre Bièvre Et Rhône ayant pour objet de mobiliser les concepteurs/exploitants de stations multi-énergies pour qu'une offre de carburants alternatifs, décarbonés, existe sur le territoire.

Il s'agit d'améliorer la qualité de l'air en favorisant la mutation des flottes de véhicules des transporteurs, de la communauté de communes, des communes, des particuliers...

Un terrain aux Nèves, à proximité de l'échangeur autoroutier de l'A7, pourrait être mis à disposition, dans le cadre de ce projet afin de permettre un accès facilité aux transporteurs locaux mais aussi au trafic de transit.

Pour rappel, cet appel à projets fait suite à différentes étapes :

- En 2015-2016: INSPIRA, Adisséo et la CCPR sont labellisés « Territoire hydrogène » par le gouvernement.
- En 2017, le lancement d'une étude d'opportunité et de faisabilité d'une station multi-énergies
- En 2018, la restitution en ateliers de l'étude



d'opportunité et de faisabilité d'une station multi-énergies actée par le Conseil Communautaire.

- En 2019, le lancement de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la création d'une station multi-énergies, la sélection du foncier par l'EPCI et la réunion des utilisateurs de la future station multi-énergies.

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

un stage bluffant

Un stage de magie avec Max MACCARINELLI de la compagnie « Envol Distratto » a eu lieu



pendant les vacances de février. Ce projet partenarial a réuni le Service Enfance Jeunesse de Salaise et le Fil de l'ambre qui ont travaillé avec Max, chacun de leur côté, non seulement les tours de magie mais aussi les textes, rendant les tours doublement attractifs. Les participants se sont ensuite retrouvés au Foyer Laurent Bouvier pour perfectionner les tours et pouvoir les présenter aux familles invitées à la soirée de représentation. Les familles se sont prises au jeu et sont reparties bluffées par l'habileté et l'ingéniosité des magiciens en herbe !



ENVIRONNEMENT

frelon asiatique

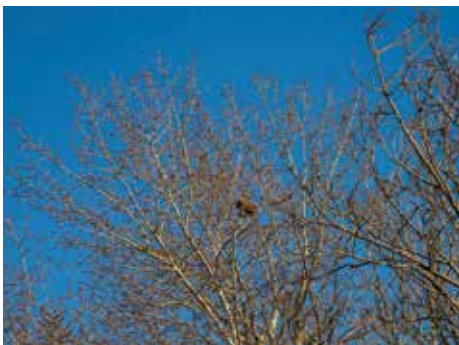
LE FRELON ASIATIQUE (FRELON À PATTES JAUNES) A ÉTÉ DÉTECTÉ DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES EN ISÈRE AVEC PLUSIEURS NIDS DÉCOUVERTS SUR LE TERRITOIRE. IL S'AGIT D'UN INSECTE À ÉRADICUER.



Cette espèce invasive et nuisible, classée danger sanitaire de 2^{ème} catégorie, a été identifiée pour la première fois en France en 2005 dans le département du Lot et Garonne, puis a colonisé 80 % du territoire français. Redoutable prédateur des insectes, abeilles notamment, le frelon asiatique est un danger pour la biodiversité et un risque pour la santé humaine du fait de la profusion de nids en zones urbanisées et de son agressivité en cas d'approche d'un nid. Si son éradication est impossible, on peut endiguer son expansion à condition d'agir,

en détruisant les nouveaux nids qui seraient découverts et en organisant un piégeage sélectif. Chaque nid abrite en effet plusieurs centaines de reines fondatrices qui construiront l'année d'après de nouveaux nids. La période de piégeage est du 15 février au 1^{er} mai. En effet, après le 1^{er} mai, les frelons asiatiques attrapés seront sûrement des ouvrières, les femelles fondatrices restent au nid pour pondre.

Nid et morceau de nid retrouvé cet hiver sur la commune vers la route d'Agnin.



LE FRELON ASIATIQUE SE DIFFÉRENCIE DU FRELON EUROPÉEN PAR PLUSIEURS ASPECTS :



Frelon européen

Nid : Grande ouverture vers le bas
Insecte à pattes marron et thorax marron-roux
Taille : 19-30 mm



Frelon asiatique

Nid : Ouverture sur le côté
Insecte à pattes jaunes et thorax noir
Taille : 17-26 mm

Si vous repérez un nid, signalez-le sur le site internet de la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire :

www.frelonsasiatiques.fr

Un membre du réseau vous donnera les coordonnées d'une société spécialisée dans la destruction de nid.

SANTÉ

sus aux moustiques tigres



Dans le cadre de la lutte contre le moustique tigre menée par le Département de l'Isère sur son territoire, des agents préventeurs interviendront à partir de cette année sur le territoire de la commune. Ces opérations sont effectuées suite à la découverte de l'installation de cette espèce sur le territoire au cours de la saison 2019.

Ces agents ont pour mission de sensibiliser la population aux gestes de bonne pratique permettant de limiter la prolifération des populations de moustiques tigres.

Le moustique tigre est un petit moustique tigré très agressif. Il est potentiellement un vecteur de maladies infectieuses et se développe à proximité des habitations. Des gestes simples peuvent empêcher sa prolifération. Faisons équipe avant qu'il pique : privons-le d'eau ! Bâchez, couvrez,

videz ! L'implication de tous dans la lutte est primordiale car déjà la moitié des départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes est concernée.



CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

une équipe investie et motivée

LE TRAVAIL DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS EST BIEN EN ROUTE AVEC DES JEUNES ÉLUS DYNAMIQUES ET INVESTIS, SOUTENUS PAR DES MEMBRES COOPTÉS TRÈS AIDANTS ET EFFICACES.



Les jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants se sont réunis, en début d'année, en séance plénière (très stressante !) pour la présentation et la validation de leurs projets. Ce grand oral a été fait avec beaucoup de fierté et de rigueur de la part des jeunes élus courant janvier. Plusieurs projets ont été par la suite validés par les élus adultes.

COMMISSION SOLIDARITÉ/CITOYENNETÉ :

- Une collecte en faveur du Secours Populaire du Roussillonnais, plutôt axée sur des produits d'hygiène et des produits pour bébés, était prévue au mois de mai, malheureusement annulée. A ce sujet, les jeunes élus de cette commission sont allés en visite dans les locaux du Secours Populaire. Ils y ont rencontré 2 bénévoles, Françoise et Valérie, qui ont répondu à leurs questionnements.
- Mise en place de la caisse à bouchons sur l'école Joliot-Curie afin de collecter des

bouchons en matière plastique. Cette collecte a pour but de participer au financement pour l'acquisition d'équipements spécifiques pour personnes handicapées, l'aménagement de l'habitat en matière d'accès, de mobilité... ou encore l'aménagement de véhicule en poste de conduite et de transport.

COMMISSION SPORT/LOISIRS/CULTURE :

Les jeunes élus souhaitent préparer et participer à la Fête du Jeu avec la ludothèque Espace Jeu les samedi 21 et dimanche 22 novembre 2020.

COMMISSION COMMUNICATION/ ANIMATION :

Parmi les projets du CME, la commission a proposé la création d'une exposition contre la maltraitance animale et l'abandon.

COMMISSION CADRE DE VIE/ ENVIRONNEMENT :

- Nettoyage de Printemps (annulé cette année).
- Réflexion autour de la mise en place de modules pour skates et trottinettes vers les logements des Sables.

Par ailleurs, les élus ont rencontré Justine Menguy du service sécurité civile et environnement qui a sensibilisé les jeunes aux risques majeurs à travers le DICRIM Salaisien (Document d'Information sur les Risques Majeurs), rencontre très intéressante et fort appréciée.



SÉCURITÉ CIVILE

Aléa très fort



Au cours des sept représentations de « Une nuit » à Arles, Salaise-sur-Sanne, Chalon-sur-Saône et Valence, en suivant le Rhône et ses affluents, entre février et avril 2019, le collectif d'artistes La Folie Kilomètre a tourné et réalisé Aléa très fort.

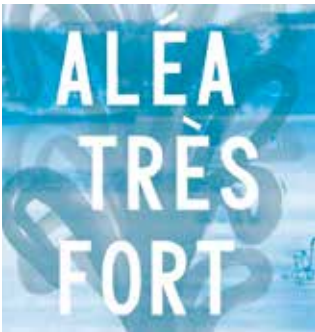
Ce film de création, entre documentaire et fiction, s'appuie sur l'expérience vécue des spectateurs durant les seize heures de représentation. Plongée symbolique entre le réel et l'imaginaire d'une situation d'évacuation d'urgence dans un gymnase, ce premier film du collectif s'est construit autour de la démarche artistique du spectacle pour devenir un nouvel objet artistique atypique sur le risque d'inondation. Le film a été présenté début janvier à l'Hôtel de Région à Lyon. On y retrouve plusieurs scènes de la performance salaisienne.

Ce projet a été l'un des 10 lauréats de l'appel à projets lancé par le Plan Rhône et co-financé par l'Union Européenne sur le thème de la « Culture du Risque » à destination d'artistes, de structures culturelles, de collectivités ou encore de chercheurs.

Les projets lauréats s'inscrivent dans trois thématiques : mémoire et conscience du risque ; connaissance et compréhension du fleuve ; préparation à la crise et bonnes pratiques et s'adressent au grand public mais aussi, pour certains, spécifiquement au milieu scolaire ou aux élus locaux.

Ces projets visaient à améliorer la culture du risque, tous témoignant d'une démarche originale et innovante et recherchant une véritable interaction avec le public des territoires visés, en le replaçant en tant qu'acteur face au risque inondation.

Aléa très fort, Plongée filmographique autour du risque inondation
Durée : 26 minutes
<http://lafoliekilometre.org>



SÉCURITÉ CIVILE

une prise en compte des inondations

L'inondation est un risque majeur sur la commune. La Sanne peut connaître des crues subites et violentes suite à de fortes pluies, crues pouvant être aggravées par la saturation du



Lac Jacob, entraînant des ruissellements importants. Le Rhône peut également s'étendre dans la plaine suite au débit des rivières en amont.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) nous prépare à faire face à ce risque. Afin de réduire l'impact des crues, des mesures ont été prises par le passé avec l'élargissement des ponts, l'aménagement des berges ou la réalisation d'un bassin d'écrêtement et de pièges à embâcles. Des capteurs sont implantés dans les

cours d'eaux pour suivre les hauteurs en temps réel.

Le PCS, déclenché par le maire, permet la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité. La cellule de crise coordonne l'ensemble des mesures prises par les services sur le terrain.

Toutes les informations sont reprises dans le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) que vous pouvez retrouver sur le site internet ou en mairie.

INFORMATION DE LA GENDARMERIE DE ROUSSILLON

Dans le cadre de la prévention des cambriolages, la gendarmerie de Roussillon vous met en garde contre une pratique qui commence à se répandre au niveau national.

En effet, plusieurs faits similaires ont été repérés en Isère. Les mis en cause appellent des victimes bien identifiées en leur demandant de se rendre à la gendarmerie pour être entendues dans un dossier à une date et heure précise.

Durant le temps d'absence, le ou les auteurs en profite(nt) pour cambrioler la résidence de la victime.

Étude Radiologique de l'Environnement de la centrale

UN NOUVEAU PROGRAMME DE CARACTÉRISATION DE LA RADIOACTIVITÉ DE L'ENVIRONNEMENT PROCHE DES SITES NUCLÉAIRES EST ENGAGÉ PAR L'IRSN, EN COMPLÉMENT DE LA SURVEILLANCE RÉGULIÈRE.

LA SURVEILLANCE RADIOLOGIQUE DE L'ENVIRONNEMENT D'UN SITE NUCLÉAIRE

La surveillance régulière de l'environnement faite par les exploitants d'installations nucléaires (EdF, Framatome, Orano, CEA...) et celle réalisée par l'IRSN, fournit un grand nombre de résultats de mesures de radioactivité dans les milieux (terrestre, aquatique, atmosphérique) et dans l'alimentation. Elle est complétée par des mesures faites par des administrations (ministères chargés de l'agriculture [DGAL] ou du commerce [DGCCRF], à la demande de l'autorité de sûreté nucléaire [ASN]...), les instances locales de dialogue mises en place par les pouvoirs publics (Commission Locale d'Information [CLI]) ou encore des associations non gouvernementales (CRIIRAD, ACRO...).

Les résultats de cette surveillance sont centralisés par le réseau national de mesure de la radioactivité de l'environnement (RNM-RE) et rendus publics sur le site : <https://www.mesure-radioactivite.fr/> et dans des rapports fournissant leur interprétation

POURQUOI LE SITE DE SAINT-ALBAN SAINT-MAURICE ?

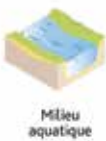
La centrale de Saint-Alban Saint-Maurice est le premier site choisi pour réaliser ce programme innovant, non parce qu'il est à l'origine d'une préoccupation environnementale ou sanitaire particulière, mais parce que l'IRSN souhaitait engager ce type d'étude autour d'une centrale nucléaire et qu'EDF a accepté d'en faciliter la réalisation.

LES OBJECTIFS

- Améliorer les connaissances sur l'influence d'un site nucléaire sur son environnement.
- Estimer de manière plus réaliste l'exposition des populations avoisinantes.
- Informer sur le risque radiologique.
- Aider les populations à s'impliquer dans la mesure de la radioactivité environnementale.

LE PROGRAMME

- Des études visant à mieux caractériser l'influence des rejets d'effluents radioactifs du site sur son environnement et sur les denrées alimentaires produites localement.
- Des enquêtes pour actualiser les infor-



mations sur les modes de vie des habitants proches du site, données nécessaires pour réaliser des scénarios d'exposition réalistes.

UNE ÉTUDE À LAQUELLE LE PUBLIC PEUT S'ASSOCIER

L'IRSN s'est engagé dans une démarche de



transparence de ses travaux, de partage des connaissances et d'accompagnement des acteurs de la société.

Un groupe de suivi de l'étude, composé d'acteurs locaux, a été mis en place par la Commission Locale d'Information pour examiner les études proposées par l'IRSN, émettre des avis, faire des propositions d'évolution, contribuer à leur réalisation sur le terrain et être acteur de la restitution des résultats.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Dans le cadre de l'étude concernant les habitudes alimentaires, l'IRSN recherche des foyers volontaires pour contribuer à l'enquête qui sera menée courant de l'été 2020.

Si vous résidez à moins de dix kilomètres de la centrale et si vous consommez des produits locaux, issus d'un jardin potager-verger ou d'un producteur local, si vous êtes pêcheurs ou chasseurs, vous pouvez être sollicités par votre commune ou vous pouvez vous porter volontaires pour participer à cette démarche en contactant votre mairie, ou en utilisant l'adresse mail de contact :

contact-ers-saint-alban@irsn.fr



CADRE DE VIE

concours des maisons fleuries 2020

LE CONCOURS DE MAISONS ET BALCONS FLEURIS FAIT DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES LE BONHEUR DES SALAISIENS. IL ENCOURAGE À CONTRIBUER À L'EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE ET À PARTICIPER À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DE LA COMMUNE. C'EST UNE MANIÈRE DE METTRE EN VALEUR SA MAISON, DE MONTRER SES TALENTS DE JARDINIER ET DE DONNER UNE BELLE IMAGE DE SA VILLE. VOICI QUELQUES INFORMATIONS SI L'AVENTURE VOUS TENTE...

La participation est gratuite et réservée aux habitants qu'ils soient propriétaires ou

locataires, excepté bien sûr les professionnels en jardinerie, les membres du jury ou leur famille.

Ce concours est placé sous le signe de l'environnement, du développement durable, du cadre de vie. Il est organisé entre le 30 mai et le 30 septembre 2020.

Suite au classement, une rencontre conviviale sera organisée pour la remise des prix à la rentrée au Prieuré. Les participants voient leur talent reconnu et reçoivent une récompense.

Quatre catégories pour le concours

- Prix des balcons et terrasses fleuries, immeubles collectifs
- Prix des jardins visibles de la rue
- Prix des jardins non visibles de la rue
- Prix du public via les réactions recueillies sur la page Facebook de la mairie



COLLECTE DE BD
AU SECTEUR JEUNESSE

Le secteur jeunesse du service municipal enfance-jeunesse est à la recherche de Bandes Dessinées pour les jeunes. Si vous avez des BD qui ne servent plus, pensez à eux...

MÉDIATHÈQUE

Période estivale : la médiathèque sera fermée du samedi 1^{er} août au samedi 29 inclus.

ÉCOLE JOLIOT-CURIE

classe de neige



Les élèves de CP-CE1 de l'école élémentaire Joliot Curie sont partis en classe de neige du 20 au 24 janvier. La neige était au rendez-vous au moins pour la partie ski. Ce fut une très belle expérience pour chacun d'entre eux. Ils ont logé au VERTACO, un centre de la ligue de l'enseignement

fraîchement rénové dans le petit village d'Autrans. Les 43 élèves ont pu bénéficier d'interventions nature et de quatre cours de ski alpin dispensés par des moniteurs ESF.

Les classes étaient accompagnées de leurs enseignantes Mesdames Bruyère et Huet, de quatre parents accompagnateurs et du service civique de l'école Chloé Arsac.

Cette classe de découverte est précieuse pour tous, tant au niveau de l'épanouissement de l'enfant que dans la participation à la construction de nouveaux apprentissages. Tous veulent retourner au ski !



CRÈCHE

formation aux 1^{ers} secours

Début janvier, l'équipe de la crèche- multi-accueil a suivi, à sa demande, une formation aux premiers secours dispensée par une infirmière puéricultrice du SAMU de l'hôpital de la Timone (formatrice à EMC formation).

Cette journée ciblée sur les gestes de premiers secours à destination des petits enfants de 0 à 3 ans a permis aux professionnelles d'avoir toutes le même niveau d'information et de pratiques sur les bonnes attitudes.

Les professionnelles ont pu être rassurées sur les bons gestes à faire et sur le soutien des collègues en cas de confrontation à un problème. Les agents ont ainsi pu manipuler, voir les médicaments, se rendre compte des outils qu'il peut être nécessaire de mettre en place sur la structure..

PAROLES D'AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

«Les pratiques ont changé en 25 ans. Il faut qu'on se maintienne et qu'on se reforme tous



les 2 ans. C'est une formation courte mais enrichissante.» Carole

«J'ai fait la formation Sauveteur Secouriste du Travail, mais là c'est très ciblé enfants de 0 à 3 ans. Le fait de pratiquer et d'échanger entre nous, c'était très intéressant.» Mathilde

ENVIRONNEMENT

bruits de voisinage

AVEC LE PRINTEMPS, LES TONDEUSES, BRICOLAGES ET ENTRETIEN DES MAISONS REPRENENT LEUR RYTHME, ET AVEC EUX LES TROUBLES DE VOISINAGE. EN EFFET, LES BRUITS DE TRAVAUX SUSCITENT SOUVENT DES IRRITATIONS CHEZ LES VOISINS.



Les bruits de voisinage causant des nuisances sonores peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit.

En journée, le bruit peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps. Lorsqu'ils sont commis la nuit, on parle de tapage nocturne. Cette infraction existe même

lorsque ce bruit n'a pas de caractéristique d'intensité, de répétition ou de durée.

L'Arrêté Préfectoral n° 97-5126, de la Préfecture de l'Isère, en date du 31 juillet 1997, précise dans son article 9 les horaires permettant aux habitants de faire les travaux nécessaires à leur habitation.

« Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments, appareils diffusant de la musique, ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage

utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, etc. ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,**
- **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

Il est bien sûr recommandé de s'entretenir avec votre voisin pour l'informer des désagréments avant d'engager des démarches judiciaires. Attention toutefois aux dénonciations calomnieuses (faits que l'on sait totalement ou partiellement inexacts) qui sont également répréhensibles.

BUDGET MUNICIPAL

une poursuite des économies et des investissements retrouvés



Ancien centre dentaire

Le travail rigoureux pour supporter la très forte diminution de ressources depuis 2016 a conduit à stabiliser l'érosion des ressources, réduire les dépenses de fonctionnement, stabiliser des dépenses de personnel et relancer l'investissement sur la base d'un plan pluriannuel tout en poursuivant le désendettement.

C'est une politique de gestion financière qui porte ses fruits et qu'il faut poursuivre.

UNE BAISSÉ DE LA TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI

Sur la commune, on constate que les taux d'impôts sont inférieurs aux taux moyens de la strate pour la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti. En revanche, pour la taxe sur le foncier non bâti, le taux communal était supérieur au taux moyen.

La taxe sur le foncier non bâti représente le produit de 50 000 €. A l'inverse des autres taxes, les élus ont constaté que le montant perçu par la commune stagnait. Ils se sont interrogés sur l'effet du taux de cette taxe sur le comportement des propriétaires à maintenir ces espaces naturels et ont donc voté une baisse significative du taux d'imposition.

TAXES

FONCIER BÂTI : 13,44 %
FONCIER NON BÂTI : 46,89 %

Concernant les autres recettes de fonctionnement, malgré la perte d'autonomie de la ville sur la taxe d'habitation (voir ci-contre), le Budget 2020 prévoit, comme sur les exercices précédents, une évolution prudente dans la continuité de 2019.

En matière de dépenses de fonctionnement, la recherche d'économies se poursuit. Cela est, notamment, le corolaire des actions Salaise durable. La lutte contre le gaspillage alimentaire doit avoir un impact sur les dépenses d'alimentation. La suppression des plastiques à usage unique induit la suppression de l'achat de bouteilles plastiques...

Pour l'investissement, en 2020, les opérations principales de travaux concerneront l'aménagement du centre bourg, l'aménagement de la rue Louis Saillant et la poursuite de la rénovation énergétique des bâtiments municipaux.

Dans le cadre du Salaise Durable, deux nouveaux véhicules électriques viennent compléter cette flotte de quatre véhicules Zéro émission en trois ans.



La collectivité a choisi de remplacer deux véhicules diesel par deux véhicules électriques : un Citroën JUMPY datant de 2000 par un Peugeot PARTNER électrique, véhicule affecté au service Techniciens de Surface. Le deuxième pour le remplacement d'une Renault Clio datant de 2005 par une Peugeot 208 électrique, véhicule affecté à la direction des services techniques. L'autonomie des véhicules 100% électriques a progressé et permet sans difficulté de réaliser un aller-retour sur Grenoble.

TAXE D'HABITATION

Après la Dotation Globale de Fonctionnement, la suppression de la Taxe d'habitation (TH) constitue une nouvelle inquiétude pour l'évolution de nos ressources de fonctionnement. Le gouvernement avait indiqué : « les collectivités seront compensées à l'euro près ». Un dégrèvement progressif sur 3 ans (2018 – 2020) pour 80% des contribuables les plus modestes avait ainsi été institué par la loi de finances 2018. En 2020, les collectivités devaient continuer de percevoir le produit de taxe d'habitation correspondant aux taux fixés par les conseils municipaux et communautaires et à l'évolution des bases.

Cependant, il semble que le Projet de Loi de Finances 2020 revienne sur ces engagements en changeant les calculs pour diminuer la compensation. Invoquant un argument technique, le PLF 2020 prévoit d'empêcher les conseils municipaux et communautaires de délibérer en 2020 pour fixer les taux de taxe d'habitation.

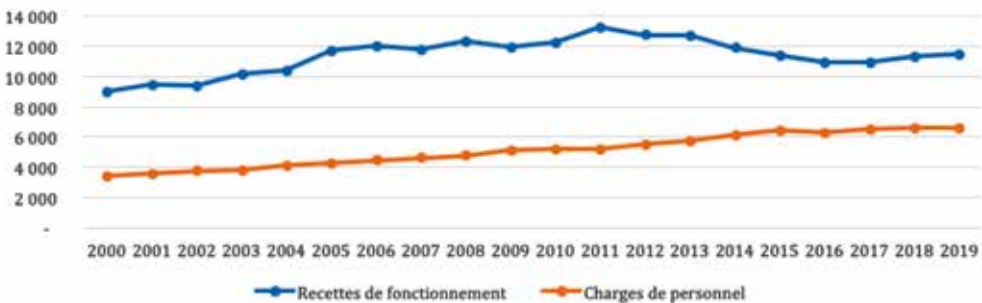
BUDGET MUNICIPAL

Les ressources humaines, principal levier d'action de la collectivité

Pendant des décennies, la collectivité a bénéficié d'une croissance des ressources qui s'appuyait largement sur le développement économique et industriel de la commune.

Jusqu'en 2012, en cohérence avec le niveau et l'évolution des recettes, la commune a proposé des services publics de qualité aux habitants : médiathèque, crèche, services enfance-jeunesse, entretien des espaces et bâtiments publics...

Évolutions des produits de fonctionnement et charges de personnel



A partir de 2012, dans le cadre du désendettement de l'Etat, le législateur a pris des mesures radicales qui limitent l'autonomie financière des collectivités locales et pénalisent fortement celles qui, comme la commune de Salaise, ont permis sur leur territoire le développement de richesses et d'emplois. Entre 2011 et 2016, les ressources de la commune ont chuté de 21%. Depuis 2017, l'érosion des recettes s'est arrêtée.

La municipalité n'a pas souhaité revenir sur le niveau de service proposé aux salaisiens. En revanche, la commune s'est engagée à maintenir le niveau de la masse salariale. A effectif constant, la masse salariale d'une collectivité augmente de + 2% par an. Sur la période 2015-2019, la masse salariale a évolué de - 0,7%.

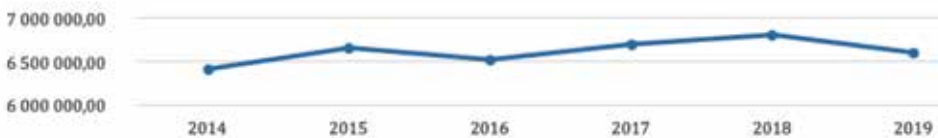
Un travail considérable a été engagé pour revoir les processus de travail, développer les compétences

des agents, améliorer la transversalité entre services et maintenir le service public de proximité dont vous avez besoin. Nous avons appelé cet axe de travail MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE.

C'est grâce à ces efforts de réorganisation auxquels ont participé les agents que nous pouvons aujourd'hui apporter des solutions sur des besoins (recrutement d'un éducateur et d'un policier municipal).

Pour continuer à offrir un service public adapté aux besoins, le travail de réorganisation des services dans le cadre de l'axe SALAISE POUR DEMAIN va se poursuivre sur le nouveau mandat.

Masse salariale



Dépenses d'investissement

Pour 2020, 2,3 millions d'euros ont été budgétés : acquisitions de terrains, renouvellement du matériel, entretien des bâtiments, espaces extérieurs, informatique, sécurité, sport et «Salaise durable».

Pour le prochain plan pluriannuel 2021-2026, l'ambition est de préparer un plan d'investissement de 10 millions d'euros sur 5 ans.

Prévisions DÉPENSES 2020		Prévisions RECETTES 2020	
Dépenses de fonctionnement (-1.34% sur le BP 2019, hors prélèvement)	11,9 millions d'€	Recettes de fonctionnement	13,5 millions d'€ soit - 0,47 % sur le BP 2019
Remboursement de la dette en capital	164 500 €	Nouvelles recettes d'investissement	863 000 €
Autres dépenses d'investissement (dont 145 000 € en dépenses imprévues)	189 611 €		
Montant estimatif des dépenses nouvelles PPI 2020	2,1 millions d'€	Disponible pour les dépenses d'investissement	2,3 millions d'€



Berywam a fait danser le Foyer Laurent Bouvier

LES FANS ÉTAIENT NOMBREUX CE 1^{ER} FÉVRIER 2020 POUR APPLAUDIR LA PERFORMANCE DE BERYWAM, GROUPE CHAMPION DU MONDE DE BEATBOX !

Avec leurs voix pour seul instrument, les quatre Toulousains ont enchaîné compositions personnelles et reprises de tubes rap, pop ou funk, revisités à leur sauce. Jusqu'à transformer le Foyer Laurent Bouvier en boîte de nuit !

PRIEURÉ

un nom de commune centenaire

En 2020, cela fait 100 ans que Salaise est devenu Salaise-sur-Sanne ! Pour la petite histoire, Salaise-sur-Sanne aurait pu s'appeler autrement... En raison d'une certaine confusion avec Solaize, le sous-préfet avait demandé en 1920 que la commune porte le nom de Salaise-de-Roussillon ! Mais le conseil municipal de l'époque avait préféré proposer Salaise-sur-Sanne qui fut validé par décret du Président de la République le 13 décembre 1920.

Pour fêter le centenaire de ce changement de nom, une exposition sera présentée au prieuré à l'occasion des journées européennes du patrimoine samedi 19 et dimanche 20 septembre, puis à la médiathèque Elsa Triolet à l'automne. Les visiteurs vont découvrir de précieux documents d'archives, des cartes postales anciennes, des informations ou anecdotes sur le contexte historique de la nouvelle dénomination de la commune et pourront voter pour les images proposées par les habitants sur le thème de la Sanne. Le vernissage est prévu le 19 septembre en soirée et devrait être accompagné d'une animation musicale (programmation en cours).

Cet été, les enfants du centre de loisirs participeront au concours d'images, ouvert à toute la population, y compris aux artistes locaux.

VISITES DU PRIEURÉ

Comme à chaque édition des journées du patrimoine, la commission culture de la municipalité ouvre les portes de l'ancienne église du prieuré, de la maison du prieur et du jardin des moines afin d'organiser des visites commentées samedi 19 et dimanche 20 septembre de 14h à 18h. Cette année, une nouvelle plaquette de communication sur l'histoire du prieuré sera diffusée aux visiteurs pour mieux faire connaître ce joyau du patrimoine salaisien.

Salaise

100 ans sur Sanne 1920-2020



La

CONCOURS IMAGES

Sanne

Envoyez-nous votre photo ou dessin avant le 15 août 2020 !

Des lots à gagner !

@SalaisesurSanne

communication@mairie-salaise-sur-sanne.fr

Toutes les infos :

www.mairie-salaise-sur-sanne.fr

Participez à notre concours d'images (photo, illustration, collage) sur le thème de notre rivière, la Sanne et tentez de remporter un lot !

Votre création sera exposée au prieuré lors des journées du patrimoine en septembre : les visiteurs pourront ainsi voter pour la plus belle création.

Pour participer, envoyez-nous votre image à communication@mairie-salaise-sur-sanne.fr ou via nos réseaux sociaux avant le 15 août.

PRIEURÉ

lancement de saison tec

Travail et Culture va investir la Maison du Prieur le mardi 22 septembre pour vous présenter sa nouvelle saison mais également en profiter pour lancer son dispositif en art contemporain « Partages d'œuvres, œuvres en partage » dont vous pourrez découvrir l'exposition.

La crise sanitaire a fait bouger beaucoup de lignes ces derniers mois et de nombreux spectacles ont été déplacés. Le début de cette nouvelle saison sera donc différent des années précédentes. L'équipe de tec accompagnée des artistes va venir à la rencontre du public.

Des surprises vous attendront tout au long des mois de septembre, octobre et novembre. Bien entendu, les spectacles vont reprendre également mais dans des formats respectant les règles sanitaires.



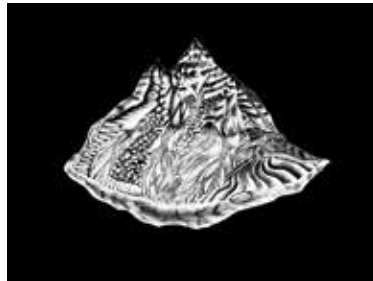
CULTURE

en juin et juillet à tec

Malgré une activité ralentie due au confinement, tec a proposé à ses équipes techniques de profiter de ce temps pour participer à des sessions de formations sur la console lumière au foyer Laurent Bouvier. Ces temps de formation se sont d'ailleurs étendus aux équipes techniques de la commune qui ont souhaité y participer.

Une semaine de résidence avec la compagnie Superlevure : du 29 juin au 3 juillet, la compagnie est venue en séances scolaires durant 2 semaines fin janvier, début

février avec « Le monde était une île ». Ce spectacle est toujours en évolution. C'est pourquoi, tec a proposé à Superlevure une semaine de résidence de création au foyer Laurent Bouvier.



PRIEURÉ

l'art sous toutes ses formes

TRIO CLASSIQUE À L'ITALIENNE - CONCERT
1^{ER} SEPTEMBRE - 19H - ENTRÉE LIBRE

Ce trio classique à l'italienne est composé de musiciens du pôle d'enseignement supérieur de la musique à Bordeaux.


MUSIQUE CLASSIQUE - CONCERT
26 SEPTEMBRE À 18H - PAYANT

Cet automne, l'Asso Concertino propose un concert de musique classique.
Infos - tél : 06 61 65 90 07

ITINÉRANCE PHOTO - EXPOSITION

3 AU 11 OCTOBRE
SAMEDI : 14H À 18H / DIMANCHE : 10H À 12H & 14H À 18H

Parcours photographique de six clubs photo du territoire. (voir également info du photo-club dans les pages associations)

AUTOMNE CHANTANT - CONCERT
18 OCTOBRE À 17H - ENTRÉE LIBRE

avec Accordina et ses 20 choristes viennois et le Quintette Vocal, dirigé par Françoise Thaize-Tournier.

PARTAGE DES ARTS EXPOSITION
24 & 25 OCTOBRE DE 10H À 18H - ENTRÉE LIBRE

L'association les Ateliers de la Sanne organise la 5e édition de « Partage des arts » qui connaît un succès grandissant.
Infos - Tél : 06 81 70 67 14


DÉCOUVERTES
SUBAQUATIQUES –
SOIRÉE VIDÉO

30 OCTOBRE À 20H

Rhodia Club Plongée organise une soirée flash-back sur 45 années de plongée à travers trois vidéos : « la salsa des requins à Cuba, l'île Socorro et le monde sous-marin des Mayas au Mexique ».

rhodia-club-plongee-38.fr


GERMINATION - EXPOSITION
12 & 13 SEPTEMBRE - ENTRÉE LIBRE

Chantal Leone, Monique Parassin et Jean Gabard exposent leurs œuvres ensemble sur un thème commun : « Germination ».

JOURNÉES DU PATRIMOINE
19 & 20 SEPTEMBRE - ENTRÉE LIBRE

Lors des journées européennes du patrimoine, la commission culturelle de la ville de Salaise-sur-Sanne invite à découvrir ou à mieux connaître

l'histoire et l'architecture du prieuré et de la maison du prieur.

Cette année marque le centenaire du nom de Salaise sur Sanne, une exposition spéciale aura lieu ainsi qu'un concours d'œuvres artistiques sur le thème de la Sanne.


PRÉSENTATION DE SAISON DE TEC
22 SEPTEMBRE À 19H - ENTRÉE LIBRE

Cette année, l'EPCC Tec (Travail et Culture) a choisi le prieuré comme lieu de présentation de sa saison culturelle 2020-2021.

travailetculture.com

Infos - Tél : 04 74 29 45 26

CULTURE

de nombreux événements culturels annulés

LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19 ET LES MESURES MISES EN PLACE PAR L'ÉTAT ONT CONTRAINT LA COMMUNE A ANNULER BON NOMBRE DE MANIFESTATIONS. LA SAISON DU PRIEURÉ N'A PAS PU DÉMARRER. LE PREMIER ÉVÉNEMENT TOUCHÉ SUR LA COMMUNE EST L'EXPOSITION D'OLIVIER DESVAUX À LA MÉDIATHÈQUE.

En partenariat avec la galerie Robillard (Paris) et Olivier Desvaux, peintre illustrateur, une quarantaine d'œuvres originales, dont des toiles grand format, avait été installée pour être présentée autour de 3 thématiques : la danse, les grands textes classiques jeunesse et le voyage.

Depuis plus de dix ans, le peintre Olivier Desvaux illustre de nombreux textes, avec une prédilection pour les grands classiques : Croc Blanc, La belle au bois dormant, Le magicien d'Oz, Le Lac de cygnes...des illustrations d'une grande délicatesse que vous pourrez retrouver dans les albums à la médiathèque.



patrons, couper les tissus, les assembler, les coudre, les adhérentes de l'Atelier municipal de couture étaient prêtes à défiler et à présenter leurs créations... Ce n'est que partie remise. Les adhérentes dès la rentrée vont se remettre au travail pour présenter un défilé encore plus exceptionnel l'année prochaine.



SALAISE BLUES FESTIVAL

Pour la première fois depuis 1984, le festival de Blues a dû être annulé. Travail et Culture, en charge de la programmation travaille d'ores et déjà à la programmation 2021 en essayant de faire venir les artistes qui n'ont pu se produire cette année sur la scène du foyer Laurent Bouvier.

MUSIQUES EN SANNE

Autre rendez-vous reporté à l'année prochaine, Musiques en Sanne. La première devait se tenir au Prieuré mi-juin. Organisée par la commune de Salaise sur Sanne, en partenariat avec le conservatoire Entre Bièvre Et Rhône, l'Union Musicale de Salaise, l'Asso-Concertino de Ville sous Anjou et d'autres artistes salaisiens ou des environs, cette journée consacrée à la musique devait offrir un moment de détente convivial à tous les Salaisiens passionnés de musique.



FÊTE DE L'ÉTÉ

Dernier événement de la saison avant les grandes vacances, la fête de l'été ne réunira pas cette année les Salaisiens autour de la paëlla géante et des stands des associations. Pas non plus de «Lacs du Connemara» pour conclure le bal tant prisé des jeunes. La fête est annulée cette année.

BIENNALE DE COUTURE

Tous les deux ans, la mode s'invitait au foyer Laurent Bouvier pour la Biennale de l'atelier couture. Après des heures à dessiner des

UCOL

Les vacances au centre Marchisio auront bien lieu cet été

Après la longue période de doute et d'incertitude provoquée par l'épidémie de Covid-19, l'accord gouvernemental et la diffusion récente des préconisations sanitaires ont permis à l'Union Cantonale des Œuvres Laïques de prendre la décision d'organiser ses traditionnels séjours d'été au Chambon sur Lignon.

Cette décision repose sur plusieurs éléments :

- La configuration des locaux permet une application optimale des préconisations sanitaires pour garantir la sécurité sanitaire des enfants et du personnel lors des séjours.
- La garantie que l'application de ces consignes n'altérera pas la qualité éducative et pédagogique des séjours, qui sont proposés.
- La volonté d'être toujours présents, comme nous le sommes depuis 70 ans, sur le territoire du Pays Roussillonnais, pour apporter des réponses éducatives, sociales, de loisirs ... aux besoins de la population. Après une période très compliquée, faite de multiples ruptures (l'école, les loisirs, le sport...) beaucoup de familles éprouveront

le besoin de confronter à nouveau leurs enfants à une vie sociale, qu'il faut se réapproprier, pour redonner du sens au vivre ensemble.

Ces 3 axes de réflexion ont conduit les bénévoles de l'UCOL à prendre la décision de réouvrir le centre Charles Marchisio, pour cet été.

4 séjours sont proposés pour les enfants de 6 à 13 ans : 2 multi-activités (accrobranches, parcours d'orientation, tir à l'arc...) de 7 jours du 12 au 18 juillet et du 9 au 15 août et 2 séjours d'immersion à la langue et à la culture anglaise de 5 jours du 18 au 22 août pour les élèves de CM1 et CM2 et du 22 au 26 août pour ceux de 6^{ème} et de 5^{ème}. Comme l'an dernier, ces séjours auront comme fil conducteur le monde imaginaire d'Harry POTTER.

Renseignements : UCOL du Pays Roussillonnais
Maison des associations - 5 rue Beyle Stendhal
38150 ROUSSILLON
Tél : 04 74 86 60 63
ucol.roussillon38@orange.fr ou centre.marchisio@gmail.com
Bien laisser un message avec vos coordonnées pour pouvoir ensuite vous joindre.



UCOL du Pays Roussillonnais
Des séjours en pleine nature

CENTRE MARCHISIO au Chambon-sur-Lignon
(Haute-Loire)

6 à 13 ans

VACANCES D'ETE 2020

du 12 au 18 juillet
du 9 au 15 août

Accrobranche



Tir à l'arc



Orientation



Pour préparer la rentrée, séjours Anglais

du 18 au 22 août (CM1 / CM2)
du 22 au 26 août (6^{ème} / 5^{ème})

Renseignements et/ou inscriptions
Permanences tous les samedis matins de 9h30 à 11h30 à partir du 18 avril.
Réunion d'information le mercredi 15 avril à 17h30 au local de l'UCOL.

Maison des associations - 5 rue Beyle Stendhal
38150 Roussillon - 04 74 86 60 63 / mail : ucol.roussillon38@orange.fr
Centre Marchisio-UCOL
site : www.centre-marchisio.com / mail : centre.marchisio@gmail.com



ATELIERS DE LA SANNE

animations du début de l'année

La troisième édition du salon de la bière organisée par les Ateliers de la Sanne s'est tenue le dimanche 9 février au foyer Laurent Bouvier. L'affluence de visiteurs (620 visiteurs) montre que ce salon s'inscrit durablement dans le paysage de notre territoire comme un véritable rendez-vous annuel. De 10 h à 18 h les 12 brasseurs (brasserie des Rieux, Freemousse, de la Grange du Seigneur, Maltobar, des Utopies, Les Bières du Temps, du Val d'Ainan, de la Sanne, des Faux Semblables, des Funambules, La Tit'Mousse, de Helvii) ont fait déguster et vendu leur production artisanale et pour certains bio, offrant une grande diversité d'arômes et de parfums. Cette année le prix du public a été attribué à la Brasserie des Faux Semblables Hellopers.

ATELIERS DE LA SANNE
Contact : 06 81 70 67 14



A l'heure du déjeuner, 270 choucroutes très appréciées ont été servies, cuisinées par le restaurant 774 de Loire Sur Rhône. Une tombola a animé ce temps de repas. Au printemps, les Ateliers de la Sanne avec le S.E.L de Roussillon, le Secours Catholique et le Secours populaire devaient organiser « Je, tu, ils donnent » au foyer Laurent Bouvier. Le principe : des donateurs



donnent des objets en fonctionnement pour une deuxième vie à d'autres personnes qui en ont besoin. Mais le confinement en a décidé autrement...

Nous reprenons nos activités en septembre avec le théâtre afin de préparer le spectacle de Noël en décembre.

Nous organisons une nouvelle édition de partage des arts en octobre au prieuré le 24 et 25 octobre.

Nous reprenons également nos actions en 2021 : salon de la bière, je tu ils donnent, la balade animée etc.

Cette année, nous avons été profondément touchés par le décès de Madeleine Dervieux, très impliquée depuis le début dans notre association et particulièrement au théâtre où Madeleine a tenu de nombreux rôles.

CENTENAIRE DES CITÉS

les réjouissances reportées

L'association pour le Centenaire des Cités Roussillon Salaise avait prévu d'organiser une série de manifestations

pour célébrer cet anniversaire si particulier qui a donné le départ au développement de notre agglomération.

Au programme étaient prévus une après-midi détente pétanque, une journée festive avec le Rhodia-sport ainsi qu'une autre journée conviviale avec un parcours visite des Cités et une exposition. Cependant la crise sanitaire a retardé ces événements et les festivités ont été mises en attente.

L'association et le bureau continuent cependant à réflé-

chir sur le report de toutes ces manifestations. Elle va se réunir dans l'été et ne manquera pas de vous tenir informés.

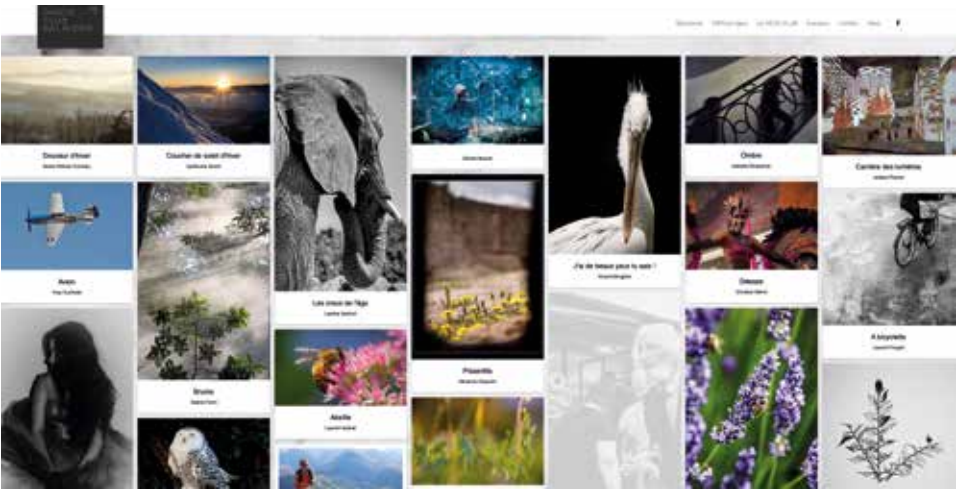
L'association est toujours à la recherche, surtout pour les Cités de la Soie, de photos représentant les habitants dans leur quotidien, (enfants jouant dans les rues, sur les pelouses, personnes à vélo, au jardin etc....), et des photos sur la goutte de lait.

L'association étudie également la réalisation d'un objet commémoratif de ce Centenaire.



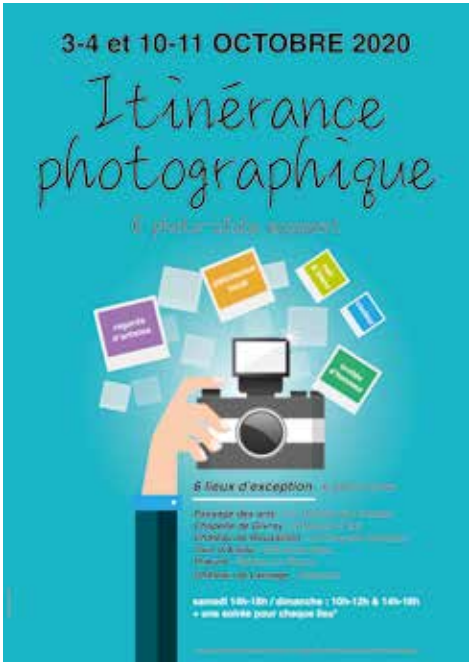
PHOTO-CLUB SALAISIN

exposition en ligne



Contraints d’annuler l’exposition 2020 au Foyer Laurent Bouvier, les membres du Photo-Club Salaisin ont souhaité maintenir un moment de partage pendant la période de confinement et ont proposé sur son site internet une exposition en ligne pour faire

voyager quelques minutes les visiteurs... Et afin de célébrer les 100 ans des Cités, quelques images ont également été présentées par des membres du club pour célébrer cet anniversaire. Initialement, il avait été question en accord avec l’association pour le Centenaire des Cités Ouvrières Roussillon Salaise, de présenter au foyer une sélection de photos sur ce patrimoine local.



Les membres du club préparent également l’exposition du mois d’octobre avec un événement inédit en relation avec cinq autres clubs du territoire «Itinérances photographiques» avec au programme une soixantaine d’expositions avec des invités d’honneur répartis sur six lieux d’exception des Roches de Condrieu à Anneyron... Un événement à ne pas manquer qui, espérons le fortement, pourra avoir lieu !

En attendant, le mois d’octobre au Prieuré, vous pouvez retrouver l’exposition en ligne sur le site du club : <https://photoclubsalaise.wixsite.com/photoclub/expo-2020>

Cinés d’été maintenus

Chaque année la ville propose aux habitants 2 séances de cinéma de plein air (une en juillet et une en août). Ces séances se font habituellement devant le gymnase Joliot-Curie et en cas de repli au Foyer Laurent Bouvier. Chaque séance attire entre 200 et 350 personnes. La ville a souhaité maintenir ce moment de détente. Cette année, les séances sont prévues le 23 juillet et le 18 août.

Avec la crise sanitaire il faudra néanmoins que chacun respecte les gestes barrière notamment les distances de sécurité afin de limiter la propagation éventuelle du virus. Des aménagements sont envisagés. La solution de repli au foyer quant à elle imposerait un nombre limité de spectateurs (80 personnes maximum).

RAPPEL AGENDA

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
14 juillet

Rassemblement à 11h15 devant la mairie de Salaise sur Sanne. Défilé jusqu’au monuments aux morts, dépôt de gerbes de fleurs et prises de parole

CINÉMA DE PLEIN AIR

Mardi 23 juillet
Mardi 18 août
à la tombée de la nuit

FÊTE DU SPORT

Date prévue : dimanche 13 septembre si les conditions sanitaires permettent aux clubs d’être présents. Espace sportif Joseph Plat

expression des groupes

GROUPE DE LA MAJORITÉ «SALAISE 2020»

Merci à tous les électeurs de la confiance largement exprimée le 15 mars au 1^{er} tour des élections municipales. Merci à tous les habitants de SALAISE SUR SANNE qui se sont déplacés pour voter dans le contexte particulier de l'époque.

Vous le savez, aujourd'hui, une grande partie des choix politiques et budgétaires locaux résultent des décisions prises à la communauté de communes. Avec près de 70 % des suffrages exprimés pour « Salaise 2020 », notre liste se voit attribuer les 4 postes d'élus communautaires salaisiens. Ainsi, Salaise parlera d'une seule voix et aura ainsi plus de poids pour influencer sur le devenir du territoire.

Vos élus de la liste « SALAISE 2020 » ont fait le choix de servir la commune pour les 6 ans qui viennent. Leur objectif, est de servir « l'intérêt général », en poursuivant ainsi les actions entreprises dans les années précédentes par la municipalité.

L'engagement de l'équipe est d'être au service de tous. N'hésitez pas à nous interpeller !

Votre large adhésion au projet que nous avons présenté nous donne la légitimité de le mettre en œuvre. Vous le savez, notre engagement n'est pas

d'imposer un programme décidé à quelques-uns. Notre ambition est de faire émerger une démocratie plus participative. Nous voulons que les Salaisiens s'impliquent dans la vie collective, que ce soit dans le cadre des associations locales ou à travers nos conseils de quartiers qui doivent poursuivre leurs rôles d'expression des besoins ou de maturation des projets.

Durant la campagne électorale, le maire et notre liste ont parfois subi des attaques personnelles, calomnieuses. Nous ferons toujours le choix de ne pas nous abaisser en répondant dans les mêmes termes. Privilégier le débat d'idées, l'écoute et le respect des personnes, c'est un préalable au fonctionnement démocratique qui nous paraît essentiel. Cela continuera de nous animer et nous souhaiterions qu'il soit partagé par toutes et tous.

Nous, élus de la liste « SALAISE 2020 » mettrons notre énergie et notre détermination pour mener à bien les projets nécessaires à l'amélioration du bien vivre ensemble. Notre territoire, c'est notre avenir, et nous continuerons à faire de SALAISE SUR SANNE, une commune où il fait bon vivre !!

Merci encore à toutes et à tous pour votre soutien.

GROUPE DE L'OPPOSITION «J'AIME SALAISE»

4 conseillers de « J'Aime Salaise » (JAS) sur 27 ont intégré le nouveau Conseil Municipal. G Vial et ses colistiers ont trusté tous les postes à responsabilité du Conseil Municipal. Aucune ouverture vers les conseillers JAS ! Navrant et révélateur de l'état d'esprit de la majorité.

Nous sommes APOLITIQUES et ne revendiquons que l'envie de faire progresser la qualité de vie des Salaisiens(nes). Écartés de l'exécutif, il reste à nos 4 représentants le « Verbe » grâce auquel nous proposons sans relâche ce qui nous semble utile, novateur, efficient pour Notre ville.

C Bechard, F Pons, M Vérot et F Rigoudy sont à votre écoute pour échanger et remonter vos idées et questions auprès du Conseil Municipal. Ils n'auront de cesse de jouer leur rôle d'élus et de défendre le

programme pour lequel 1/3 des Salaisiens ont voté. Au travers de vous tous Salaisiens(nes), de notre force de proposition et notre volonté, nous réussirons, ensemble, à tirer vers le haut la Démocratie et notre Qualité de vie.

Nous participons à plusieurs commissions et nous efforçons d'apporter propositions et aide aux projets d'amélioration de la vie à Salaise dans ces domaines-là.

A l'heure où la Covid19 recule, il nous apparaît pertinent de préparer l'après-Covid19. Nous souhaitons par exemple proposer et préparer avec l'ensemble nos collègues un projet, jamais abordé, de jumelage avec un village d'un pays frontalier (à définir) qui sur le plan culturel apporterait bien des satisfactions, opportunités et joies aux Salaisiens petits et grands.

Salaise



CONCOURS IMAGES

La Sanne

Envoyez-nous
votre photo ou dessin
avant le 15 août 2020 !

Des lots
à gagner !



@SalaisesurSanne



communication@mairie-salaise-sur-sanne.fr

Toutes les infos :
www.mairie-salaise-sur-sanne.fr

